



DÉCLARATION LIMINAIRE AU CSA DU 25 JUIN 2026

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les membres de l'instance,

Nous sommes réunis en ce jour de canicule, vous prévoyez de l'eau, des ventilateurs, pour que cette réunion puisse se tenir dans les meilleures conditions, mais qu'en est-il pour le personnel. A l'exploitation, certes des bouteilles sont données aux personnels, 1/2 heure après les bouteilles sont chaudes, on décale les horaires, mais à 9h du matin il fait 30°, donc ce n'est pas suffisant et pour les personnels en bureau où il fait plus de 30° avec un ventilateur, ce n'est pas suffisant non plus !!! Le code du travail stipule les règles à mettre en place et pas forcément suivies à la DIR Nord !!!

Notre organisation syndicale tient aujourd'hui aussi à exprimer sa vive inquiétude concernant deux sujets majeurs qui impactent directement les agents de la DIR Nord : leur sécurité lors des interventions sur le réseau routier et les dysfonctionnements récurrents liés à la paie.

Concernant la sécurité, nous ne pouvons plus nous satisfaire des discours de circonstance alors que les agents d'exploitation continuent de mettre leur vie en danger quotidiennement sur les routes nationales et les autoroutes.

Chaque jour, les agents interviennent au plus près de la circulation pour sécuriser les usagers, traiter les événements routiers, assurer l'entretien du réseau et garantir la continuité du service public. Pourtant, ils sont encore trop souvent confrontés à des comportements irresponsables : excès de vitesse, non-respect des balisages, franchissement des zones d'intervention, utilisation du téléphone au volant et agressivité de certains conducteurs.

Combien faudra-t-il encore de quasi-accidents, de véhicules percutés et d'agents mis en danger et de décès, avant que des mesures plus fortes soient prises ?

Nous rappelons que derrière chaque tenue orange se trouvent des femmes et des hommes qui ont le droit de rentrer chez eux en bonne santé après leur journée de travail. La banalisation du risque routier est inacceptable. La sécurité des agents doit être une priorité absolue et non un simple indicateur affiché dans les bilans annuels.

Nous exigeons un renforcement concret des moyens de protection, une amélioration continue des équipements, une politique volontariste de renouvellement du matériel, des recrutements humains ainsi qu'une mobilisation accrue de l'administration auprès des

autorités compétentes afin de faire respecter les limitations de vitesse et les règles de sécurité à l'approche des chantiers et des interventions.

Nous souhaitons également évoquer la situation particulièrement préoccupante concernant les retards de paiement des primes et indemnités.

De nombreux agents attendent depuis près de trois mois le versement de sommes qui leur sont dues. Cette situation est inadmissible. Alors que l'administration exige professionnalisme, disponibilité et réactivité de ses agents, elle se montre incapable de garantir le versement régulier de leur rémunération.

Pour les personnels concernés, ces retards ne sont pas de simples anomalies administratives. Ils ont des conséquences concrètes sur le budget des familles, sur le paiement des loyers, des crédits et des dépenses du quotidien. Dans un contexte d'inflation persistante et de perte de pouvoir d'achat, cette situation est d'autant plus inacceptable.

Les agents ne peuvent pas être la variable d'ajustement des dysfonctionnements administratifs ou des carences de gestion. Le respect dû aux personnels commence par le paiement intégral et dans les délais de leur rémunération.

Nous demandons donc à la direction de nous présenter un état précis de la situation, un calendrier de régularisation des dossiers en attente ainsi que les mesures mises en œuvre pour éviter que de tels retards ne se reproduisent.

La DIR Nord ne peut fonctionner sans l'engagement quotidien de ses agents. Ceux-ci méritent davantage que des remerciements de circonstance : ils méritent des conditions de travail sûres, des moyens adaptés à leurs missions et le respect de leurs droits les plus élémentaires.

La CGT DIR Nord souhaite également attirer l'attention de l'administration sur le devenir des Ouvriers des Parcs et Ateliers (OPA) directement concernés par la fermeture définitive de leur service, de leurs missions et de leurs locaux dans le cadre de la restructuration engagée. Derrière cette réorganisation se trouvent des agents qui ont développé au fil des années des compétences techniques spécifiques et une expertise reconnue dans leurs métiers. Demain, ces personnels seront contraints d'intégrer les effectifs des CEI pour exercer principalement des missions d'entretien et d'exploitation du réseau, abandonnant ainsi les missions particulières qui constituaient le cœur de leur métier. Cette évolution soulève de nombreuses interrogations et de légitimes inquiétudes. Comment justifier que des agents exerçant désormais les mêmes missions puissent continuer à relever de régimes indemnitaires différents, créant ainsi des écarts de rémunération au sein des équipes ? Comment accepter que certains agents voient leur temps de trajet quotidien augmenter significativement du fait de la fermeture de leur site d'affectation, avec les conséquences que cela implique sur leur vie personnelle et familiale ? Enfin, nous dénonçons les impacts potentiels de cette restructuration sur le déroulement de carrière des OPA, dont les perspectives d'évolution professionnelle risquent d'être fortement réduites par la disparition de leurs métiers d'origine. Pour la CGT, cette restructuration ne peut se faire au détriment des agents. Nous exigeons des garanties concrètes sur le maintien des rémunérations, la reconnaissance des qualifications acquises, la

compensation des contraintes nouvelles imposées aux personnels et la préservation de véritables perspectives de carrière pour l'ensemble des OPA concernés.

Notre organisation syndicale restera pleinement mobilisée sur ces sujets et continuera à porter la voix des agents tant que des réponses concrètes et satisfaisantes ne seront pas apportées.

Nous vous remercions

Les membres CGT au CSA de la DIR Nord